

BULLETIN COMMUNAL

DE

A photograph of a church with a bell tower, overlaid with the word 'CROSSES' in large black letters. The church is a light-colored stone building with a dark roof and a cross on top. It is surrounded by greenery and trees. The word 'CROSSES' is written in a large, bold, black serif font across the middle of the image.

CROSSES

SOMMAIRE

Vous trouverez dans ce bulletin les rubriques habituelles : état civil, vie municipale, renseignements pratiques, mais également des informations complémentaires.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2010

ETAT CIVIL 2009

- Sept naissances (dont des jumeaux),
- 4 mariages
- Un décès

LES VOEUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi 15 janvier 2010, le conseil municipal a présenté ses vœux aux habitants de la commune en présence de représentants des communes de la Septaine et des autorités. Monsieur le Maire a présenté sommairement le bilan de l'année écoulée, les projets à venir et présenté les nouveaux arrivants dans la commune. Un vin d'honneur a clôturé cette manifestation.

Pour tous renseignements ou suggestions sur ce bulletin, s'adresser aux membres du comité de rédaction (commission information - communication, cf bulletin 2008).

Rédacteurs des articles : Claude BERTHOMMIER, Claudine JAY, Francine PORTRAIT, Laetitia VALENTEYN.

LA VIE MUNICIPALE

Voici les principales décisions relevées lors des réunions du conseil municipal en sachant que le sujet le plus important porte sur la réhabilitation des logements des bâtiments "GUILLEMET" :

1^{er} semestre 2009

- subventions accordées : 100 € au 3^{ème} printemps de Crosses, 50 € à la bibliothèque du Cher, 50 € à l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), 50 € à l'ADPAAC (Aide à Domicile aux Personnes Agées du Cher), 50 € aux Paralysés de France, 300 € au Bonheur des Écoliers, 50 € aux Sclérosés en plaques, 160 € à la Mission Locale pour l'Emploi, 120 € aux chasseurs de Crosses (lutte contre les corbeaux), 100 € au Trophée d'Or, 1000 € pour le 14 juillet (feu d'artifice organisé pour les 3 communes Jussy-Champagne - Vornay – Crosses), 50 € au cycloclub de Savigny en Septaine,
- approbation du compte administratif 2008 qui dégage 50 000 € d'excédent,
- vote des 4 taxes locales (part communale) : identique à 2007, à savoir 5,35 % pour la taxe d'habitation, 4,67 % pour le foncier bâti, 16,81 % pour le foncier non bâti,
- approbation du projet de budget 2009 qui représente 175 000 € en section de fonctionnement et 504 000 € en section d'investissement,
- élection de Jean Philippe BERLAND comme 2^{ème} adjoint au maire en remplacement de Patrice RATERO, démissionnaire,
- accord pour travaux de réhabilitation du commerce (isolation, chauffage, menuiseries...) dont une partie est subventionnée par le Pays de Bourges,
- lancement de devis pour des travaux de réhabilitation du château d'eau à faire dans le futur (montant estimé : 90 000 €)

2^{ème} semestre 2009

- présentation du rapport sur l'eau potable,
- délibération complémentaire pour le plan de financement des travaux des logements "Guillemet" et autorisation des emprunts,
- suite à la vacance de l'un des logements du presbytère et après quelques travaux, il a été loué à Mme Viviane Vedeux,
- amélioration de quelques points d'éclairage public pour un montant de 5600 € (50 % de subvention),
- développement et mise en place du site Internet de Crosses,
- étude d'aménagements (bancs, jeux...) à effectuer sur la place près du "City stade" et accord sur un devis de 3200 € HT, demande de subvention en cours,
- accord sur l'adhésion des communes de Baugy, Gron, Saligny le vif, Villabon et Villequiers à la Septaine (celle-ci représentera environ 10 000 habitants),
- acquisition d'un photocopieur par contrat de location (avec fonction scanner).

LOGEMENTS "GUILLEMET"

Une importante opération de réhabilitation et de mise en valeur des bâtiments "Guillemet" (du nom de la dernière propriétaire) qui abrite le commerce est lancée (cf bulletin 2008).

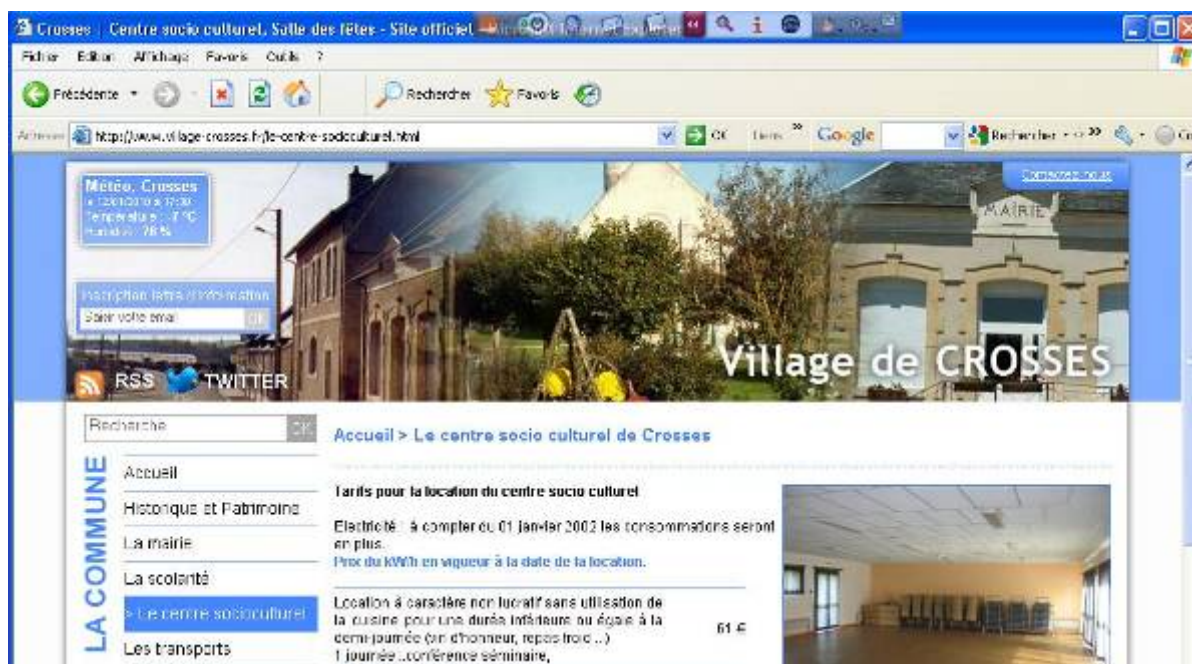
Cette opération est énorme financièrement (565 000 €, cela représente près de 4 fois le budget annuel de fonctionnement) mais elle contribue à la pérennité et à la "bonne santé" de la commune grâce à la réalisation de 4 logements refaits à neuf.

Le financement est assuré par un apport communal (sur son budget propre) de 70 000 € un emprunt de 210 000 € (sur 40 ans) et le reste provient des diverses subventions, ce qui ne devrait pas impacter à terme les finances de la commune (les revenus des locations devant équilibrer le remboursement des échéances et les frais).

Les appels d'offres ont été lancés fin 2008, et les travaux commencés en avril 2009 doivent se terminer fin mars 2010.

SITE INTERNET DE CROSSES

L'année 2009 aura été l'occasion de mettre en place le site de Crosses : www.village-crosses.fr. Nous essayons de le compléter. Mais d'ores et déjà vous pouvez trouver divers renseignements et informations utiles.



CHASSEURS DE CROSSES : le bel âge

Le 4 décembre 2009, les CHASSEURS de CROSSES avaient convié les habitants de la commune à une sympathique réunion au foyer socio culturel pour fêter **les 80 ans de "LA SOCIETE DES CHASSEURS DE CROSSES"**. Au cours de ce rassemblement, Philippe SURGENT a fait l'historique de cette association. Puis le public présent a pu assister à un diaporama sur la faune et la flore au VAL D'ALLIER présenté par un photographe animalier : M. Didier LAGREZE. Ensuite tout le monde s'est retrouvé autour d'un buffet froid.

Horaires de la mairie (tél. 02 48 25 01 17 ; fax : même numéro)

- lundi : 13h30 à 16h30
- mardi : 16h à 19h
- mercredi : 10h à 12h
- vendredi : 10h à 12h

Ouverture de la carrière (pour déposer uniquement des débris de jardin)

- du 01 Avril au 30 Novembre : tous les samedis de 9h à 16h et lundis de 14h à 17h,
- du 01 Décembre au 31 Mars : le 1er samedi de chaque mois de 9h à 16h et le 1er lundi de chaque mois de 14h à 17h,
- dépôt de gravats possible dans un autre emplacement sur demande et en accord avec l'employé communal (tarif : gratuit jusqu'à 1 m³, 10 €par m³ au delà),
- enlèvement de pierres ou de terre : 2 €par m³.

Tri sélectif des ordures

Trois bennes pour déposer le verre, le papier et les "corps creux" (canettes, boites de lait,...) sont situées chemin de Corsevache. Il existe également un nouveau conteneur pour les textiles et la petite maroquinerie.

Il faut privilégier ce tri car il s'agit d'une action collective et d'un geste civique ; même si le coût d'enlèvement de nos ordures a tendance à augmenter, il augmenterait beaucoup plus sans ce tri et la pollution de la nature serait bien pire.

Par contre, **la zone n'est pas un dépotoir** ; certains indéliçats déposent des déchets à côté des bennes ; si la benne est pleine (ce qui est rare mais peut arriver en fin de week-end), il faut s'armer de patience et garder ses déchets pour les rapporter ultérieurement.

Ouverture de la déchetterie à Avord

Lundi : 14 h à 18 h Mercredi : 14 h à 18 h Jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h
Vendredi : 15 h à 18 h Samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 19 h

L'hiver, la fermeture est à 17 h



Association d'aide et de services à domicile du Cher

Nos prestations d'aide à domicile :

- ✓ **Aide à domicile** : ménage, repassage, aide à la personne (lever, coucher, aide à la toilette), préparation des repas, courses...
- ✓ **Garde à Domicile** : garde de jour, garde de nuit...
- ✓ **Portage de repas** : quel que soit votre âge, nous proposons une alimentation saine et équilibrée qui s'adapte à vos goûts.
Sur simple appel téléphonique, sans engagement de durée, vous avez la possibilité de choisir vos menus.
- ✓ **Télé-assistance** (*gérée par Présence Verte 18*) : un dispositif prévient à distance 24 h sur 24, un réseau d'assistance préalablement défini.

Contactez nous :

7 rue de l'Île d'Or – 18020 BOURGES Cedex

Du lundi au vendredi

8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 00 (16 h 00 le vendredi et veilles de fête)

☎ **02 48 23 06 70**

📠 **02 48 23 06 71**

💻 adpac@wanadoo.fr

Interventions 7 jours sur 7

40 ans d'expérience dans l'Aide à Domicile

Réductions d'impôts de 50%

Selon loi et décrets en vigueur



MSA Services Coeur de Loire

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Le comité départemental de la gymnastique volontaire a tenu son assemblée générale le 6 novembre 2009 au foyer socio culturel de CROSSES. Lors de cette réunion, deux habitants de CROSSES ont été récompensés :

- Jean Claude DESIAUME qui a reçu la plaquette de la Fédération de gym volontaire pour les 25 ans de la section de CROSSES et pour ses 25 années passées en tant qu'animateur de cette section,
- Isabelle SURGENT a reçu la médaille d'argent pour plus de 20 ans de bénévolat au sein du comité départemental, plus de 20 ans en qualité d'animatrice et membre du bureau de la GV de CROSSES.

Félicitations à ces deux récipiendaires et remerciements pour leur dévouement auprès de la section de gym volontaire de CROSSES.



HALLOWEEN 2009

Cette année encore, les habitants de crosses ont assisté à un étrange phénomène : des fantômes, des sorcières et des monstres dans nos rues à la nuit tombée !!!!

Après une récolte de bonbons très fructueuse, nos petits monstres se sont régalés de délicieuses crêpes préparées par les mamans et d'une bonne soupe à la citrouille au bar le Crossois.

Alors merci de la part des enfants pour votre accueil à vous tous, merci aux parents qui ont aidé pour organiser cette fête et merci au bar le Crossois.





PAROISSE DE

DUN SUR AURON

16 rue de l'Ermitage

18130 DUN sur AURON

Téléphone : 02 48 59 51 20 - Fax : 02 48 59 23 66

e-mail : paroisse.dun@diocese-bourges.org

Ce qui marque la vie de la paroisse cette année c'est le départ du Père Olivier. Vous lui avez dit « Au revoir » fin août...Et un nouveau prêtre est arrivé.

Jean Marc Pissevin, 55 ans, j'arrive de St Amand Montrond, j'étais curé de Châteauneuf et de Lignières et prêtre référent à l'équipe d'aumônerie des collèges et lycées de St Amand. Je suis installé au centre paroissial, rue de l'Ermitage à Dun.

Ma nomination est la suivante : j'ai la fonction de curé des paroisses de Dun sur Auron et de Levet. Je suis également nommé coordinateur de la pastorale des jeunes du doyenné Val d'Aubois-Dunois.

Bien sur, je suis conscient du changement que cela représente pour chacune et pour chacun. Il a fallu trouver une organisation nouvelle due au fait du rassemblement de 2 paroisses jusqu'ici desservies chacune par un prêtre.

Certains ont pu penser et peut-être l'ont dit... que j'abandonnais les petites communes. Je vais faire en sorte qu'on arrive à penser et à vivre le contraire en essayant de répondre aux demandes de cérémonies au niveau local le plus souvent possible.

Bien sûr, il ne me sera pas possible de faire 23 cérémonies par week-end ! C'est pour moi l'occasion de redire si vous désirez un baptême, un mariage, une fête patronale dans votre église communale (en dehors du dimanche !), je ferais le maximum pour honorer cette demande.

Merci de votre accueil.

Avec mon désir d'un véritable service au milieu de vous, je vous dis mon amitié.

Jean-Marc Pissevin

